



LIGUE ILE DE FRANCE BASEBALL SOFTBALL

CONDITIONS PARTICIPATIONS CHAMPIONNATS 2025

CHAMPIONNAT BASEBALL ADULTE REGIONAL 1 (Inscription 500 euros)

- ✓ Être à jour de son inscription de ses obligations financières auprès de la Ligue (avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente).
- ✓ Disposer d'un minimum de 30 licenciés dans le club, dont 12 licenciés jeunes (6U à 18U).
- ✓ Présenter le roster de 12 joueurs minimums d'une équipe jeune, évoluant en championnat, dans l'une des catégories de 18U jusqu'à 6U. Les équipes en entente ne seront pas prises en compte pour valider ce critère.
- ✓ Les équipes d'ententes en Régionale 1 sont interdites.
- ✓ Remplir les conditions de la section **TERRAIN** de ce document ou fournir un accord écrit de mise à disposition de la part d'un club tiers pour la saison sportive 2023.
- ✓ Fournir la liste des managers, arbitres (pour validation CRA) et scoreurs (pour validation CRSS) qui officieront durant la saison sportive dans le cadre de cette compétition.
- ✓ Avoir obtenu les droits sportifs d'accès la Régionale 1 à la suite du championnat 2024
- ✓ Avoir fourni impérativement la liste des arbitres à la CRA avant le 30 janvier 2025

Officiels :

Encadrement : Chaque équipe devra disposer d'au moins un manager diplômé d'État ou fédéral et licencié de la fédération française.

Arbitrage : Sont éligibles pour arbitrer: les arbitres de niveau AF3 et AF2 minimum ou AF1 **ayant participé au clinics et ayant été coopté par la CRA**. La liste des arbitres cooptés sera disponible auprès de la CRA tout au long de la saison.

Attention Les AF1 ayant arbitré moins de 6 matchs ne se verront pas coopté par la CRA

Pour l'ensemble des matchs de la saison : les 2 arbitres sont fournis par l'équipe home team

Scoring : Le club recevant (Home Team) doit fournir 1 scoreur éligible par rencontre. Les scoreurs reconnus éligibles par la CRSS sont :

- Les scoreurs actifs en 2025, de niveau SF2, SF3 ou SF4.
- Les scoreurs actifs en 2025, de niveau SF1 diplômés jusqu'en avril 2024, ayant officié au moins 3 matchs de championnat (sauf 9U) ET ayant obligatoirement participé à l'une des clinics de scoring départemental 2024 ou 2025.



LIGUE ILE DE FRANCE BASEBALL SOFTBALL

CHAMPIONNAT BASEBALL ADULTE REGIONAL 2 (Inscription 500 euros)

- ✓ Être à jour de son inscription de ses obligations financières auprès de la Ligue (avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente).
- ✓ Disposer d'un minimum de 30 licenciés dans le club, dont 12 licenciés jeunes (6U à 18U).
- ✓ Fournir la liste des managers, arbitres et scoreurs qui officieront durant la saison sportive dans le cadre de cette compétition.
- ✓ Avoir obtenu les droits sportifs d'accès la Régionale 2 à la suite du championnat 2024
- ✓ Avoir fourni impérativement la liste des arbitres à la CRA avant le 30 janvier 2025

Officiels :

Encadrement : Chaque équipe devra disposer d'au moins un manager diplômé d'État ou fédéral et licencié de la fédération française

Arbitrage : Sont éligibles pour arbitrer: les arbitres de niveau AF3 et AF2 minimum ou AF1 **ayant participé au clinics et ayant été coopté par la CRA.** La liste des arbitres cooptés sera disponible auprès de la CRA tout au long de la saison.

Attention Les AF1 ayant arbitré moins de 6 matchs ne se verront pas coopté par la CRA

Arbitrage autorisé à 1 mais fortement conseillé à 2

Scorage : Le club recevant (Home Team) doit fournir 1 scoreur éligible par rencontre. Les scoreurs reconnus éligibles par la CRSS sont :

- Les scoreurs actifs en 2025

CHAMPIONNAT BASEBALL ADULTE REGIONAL 3 (Inscription 300 euros)

- ✓ Être à jour de son inscription de ses obligations financières auprès de la Ligue (avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente).
- ✓ Avoir obtenu les droits sportifs d'accès la Régionale 3 à la suite du championnat départemental : être classé 1er ou 2ème d'un championnat départemental.
- ✓ Fournir la liste des managers, **des arbitres** et des scoreurs qui officieront durant la saison sportive dans le cadre de cette compétition.
- ✓ Fournir impérativement la liste des joueurs participants à la R3 avant le 31 août 2025.
- ✓ Avoir fourni impérativement la liste des arbitres à la CRA avant le 30 janvier 2025

Officiels :

Encadrement : Chaque équipe devra disposer d'au moins un manager diplômé d'État ou fédéral et licencié de la fédération française.

Arbitrage : Les arbitres doivent être de niveau AF3, AF2 OU AF1 avec clinic ET validés par la CRA (sur la base de la liste de déclaration des arbitres fournie avant le 30/01/2025).

Cet arbitre doit être inscrit au cadre actif de la CNA et licencié de la fédération française.

Scorage : Un scoreur doit être diplômé de niveau fédéral 1 (SF1/SD) minimum, diplômés avant le 1er avril 2025. Ce scoreur doit être inscrit au cadre actif de la CFSS et licencié de la fédération française.